



1 journée FC validée format DPC, possibilité de prise en charge FIF-PL : 250€

Formation à la Radioprotection des Patients exposés aux rayonnements ionisants

Pour les Chirurgiens Dentistes

conforme à la décision n° 2017-DC-0585 de l'ASN du 14/03/2017, remplaçant

l'arrêté du 18 mai 2004 annexe II-4

et pour les Assistantes Dentaires

formation continue en radioprotection et mise à jour décret du 5/06/2018

Attestation valable 10 ans

Détails, programme, plan d'accès sur notre site www.associationprecaution.fr

Nos PCR sont présentes et à votre disposition durant les sessions pour répondre à vos préoccupations réglementaires et vous guider dans ce dédale de formalités.

CONFIRMATION d'INSCRIPTION

Je confirme, en cochant ces 2 cases :

☐ avoir pris connaissance et signé la convention de stage
(page 2)

et mon inscription à la session du :

☐ **Mercredi 17 juillet 2019**

15 Km de Rennes
Villa de la Haute
Forêt 35310 Bréat
ss Montfort

Je joins un chèque de règlement de 300 € (250 € pour les adhérents)

Restauration sur place incluse

à : **Association PRECAUTION 89 rue Saint Denis BP 20 77401 LAGNY CEDEX**

Attention, le dossier FIF-PL ou Actalians sera envoyé par mail 15 jours au préalable par l'adresse hervé-parfait@associationprecaution.fr : merci de l'ajouter à votre carnet d'adresses.

NOM (d'exercice) :

Prénom :

Nom de jeune fille (si différent) :

Qualification : Chirurgien dentiste Assistante Dentaire

Date de naissance :

Adresse d'exercice principal (ou cachet) :

Mode d'exercice principal (salarié, libéral, mixte, SSA) :

N° RPPS (ou ADELI) :

Adresse mail :

Signature :

Cachet :



Convention de stage

Formation à la Radioprotection des patients exposés aux risques ionisants

(décision n° 2017-DC-0585 de l'ASN du 14/03/2017, remplaçant l'arrêté du 18 mai 2004 annexe II-4)
(format DPC)

Entre : le bénéficiaire de la formation :

Adresse du Cabinet Dentaire :

et l'organisme de Formation : Association Précaution 89 rue St Denis 77400 LAGNY SUR MARNE

N° Formateur DRTEFP: 11 77 05948 77, agréé ODPC n° 1030, DATADOCKÉ

Caractéristique de l'action de formation :

Cette formation entre dans la catégorie des actions de **formation continue obligatoire** relative à la radioprotection des personnes. (articles L 1333-11 et R 1333-68 du Code de la Santé Publique)
Cette formation est validée par une attestation valable 10 ans, après validation d'un contrôle des connaissances.

Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Docteur en Chirurgie Dentaire, assistante Dentaire (merci d'entourer la qualification)

Organisation : **le Mercredi 17 juillet 2019** (mettre la date choisie)
de 9 h à 18 h

Lieu : Villa de la Haute Forêt 35310 BREAL sous MONTFORT
(15 km de Rennes)

La formation est dispensée par Hervé PARFAIT, Docteur en Chirurgie Dentaire et PCR, Formateur qualifié pour la Formation à la Radioprotection (CEA-INSTN 2017)

Les stagiaires recevront une attestation de Formation continue pour deux demi-journées.

La session se terminera par un contrôle de connaissances à l'aide d'un QCM

Les stagiaires ayant obtenu la moyenne ou plus recevront une attestation de formation à la radioprotection des patients, spécialité dentaire, valable 10 ans

Cotisation :

Le coût de la journée de formation est de 300 €, restauration incluse, réglés à l'inscription.

En cas d'absence injustifiée du stagiaire le jour de la formation aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation ou de demande de transfert à une autre date moins de 15 jours avant la date de session, des frais de 50 € seront dus.

En cas d'inexécution totale ou partielle de l'action de formation du fait de l'organisateur, l'association PRECAUTION s'engage à rembourser les frais d'inscription ou à proposer une date de substitution.

Date :

Pour l'Association PRECAUTION

Tampon et Signature du Bénéficiaire :

Le Président

